Archives de sciences sociales des religions

134 | avril - juin 2006
Varia

# Fernand Ouellet, dir., *Quelle formation pour l'éducation à la religion ?*

Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval, 2005, 293 p.

**Anna Van den Kerchove**

OpenEdition Journals

**Édition électronique**
URL : http://journals.openedition.org/assr/3591
DOI : 10.4000/assr.3591
ISSN : 1777-5825

**Éditeur**
Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**
Date de publication : 1 mai 2006
Pagination : 147-299
ISBN : 2-7132-2092-0
ISSN : 0335-5985

**Référence électronique**
Anna Van den Kerchove, « Fernand Ouellet, dir., *Quelle formation pour l'éducation à la religion ?* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 134 | avril - juin 2006, document 134-64, mis en ligne le 11 septembre 2006, consulté le 21 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/assr/3591 ; DOI : https://doi.org/10.4000/assr.3591

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

# Fernand Ouellet, dir., *Quelle formation pour l'éducation à la religion ?*

Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval, 2005, 293 p.

Anna Van den Kerchove

1 La parution de ce volume collectif intervient dans un contexte général où la religion apparaît régulièrement sur le devant de la scène publique, cristallisant des passions et intervenant dans certaines prises de décisions politiques ; la religion est loin d'être une affaire seulement privée et loin d'être en déclin, comme cela avait pu être pensé il y a quelques années. L'éducation préparant à la vie en société, se pose la question de la place de la religion dans cette éducation et celle de la laïcité. Cet ouvrage a pour but de fournir des arguments pour convaincre de l'intérêt d'une éducation à la religion dans les sociétés occidentales multiculturelles et quelques clefs pour mettre en œuvre un tel programme. L'argument principal, leitmotiv dans la majorité des contributions, est que l'éducation à la religion est un élément indispensable de l'éducation à la citoyenneté, et ce travail s'inscrit dans une série sur l'éducation à la citoyenneté. Les interrogations des auteurs tournent autour de quatre axes concernant, d'une part, les aspects théoriques et, d'autre part, la mise en œuvre à l'aide de projets et d'une formation spécifique des enseignants. Trois pays sont au cœur de ces interrogations : le Canada et, plus spécifiquement, le Québec, la Grande-Bretagne et la France.

2 Dans la première partie, il s'agit de promouvoir la place et l'intérêt d'une éducation à la religion dans les écoles publiques et non confessionnelles. M. Milot souligne la nécessité d'une telle éducation dans une société pluraliste où, rappelle-t-elle, les convictions morales et religieuses sous-tendent l'action sociale. Après avoir différencié, concernant la religion, le rôle des familles et celui de l'école, elle définit les trois finalités principales de l'éducation à la religion : tolérance, au sens fort du terme ; réciprocité ; civisme, avec les idées de réflexivité et prise de distance réflexive par rapport à ses propres convictions. M. Milot termine en examinant les différents types d'enseignement existant et leur adéquation aux finalités qu'elle a définies, sans pour

autant proposer une mise en œuvre concrète. Reconnaissant ces finalités et l'intérêt d'une éducation à la religion, F. Ouellet se pose la question de la pertinence d'une aide étatique pour une telle éducation dans les écoles publiques. Il examine brièvement trois situations, Québec, Grande-Bretagne et France et présente les arguments avancés dans chaque pays pour maintenir ou introduire une certaine éducation à la religion, l'argument principal étant la citoyenneté. S. Lefèbvre poursuit dans cette volonté de fournir des arguments pour cette éducation, qu'elle conçoit dans le cadre d'un cours commun. L'auteur propose quelques modèles théoriques d'enseignement en reprenant les modèles du théologien Ziebert, notamment les modèles interreligieux et multireligieux. Ces trois auteurs se placent d'un point de vue québécois ; néanmoins, les pistes de réflexion, les arguments et les positions théoriques avancés sont également valables pour d'autres sociétés européennes occidentales et sont très suggestifs pour faire avancer la réflexion dans ce domaine, notamment en France.

3 Les derniers articles de cette première partie exposent les points de vue français et britannique. Du côté français, J.-P. Willaime s'intéresse à la position de l'État français en revenant sur le rapport Debray, ses principes et ses conséquences, en replaçant le tout dans le contexte spécifique français de la laïcité et des années 1990 où plusieurs voix se sont prononcées sur la question de la religion à l'école. L'auteur rappelle, aussi, que l'éducation à la religion doit faire face à plusieurs défis : lexical avec la mise en place d'un langage approprié, thématique avec l'approche du vécu religieux, citoyen. Cet article fait pendant aux deux contributions de R. Jackson qui présentent l'originalité de la démarche britannique. Dans son premier article, après avoir rappelé la situation éducative britannique, en relation avec la situation sociale britannique et la situation internationale, l'auteur présente de nouvelles approches pédagogiques dont l'originalité est d'avoir tenu compte des études ethnographiques : éducation multiculturelle avec une approche critique et réflexive ; approche interprétative comme à Warwick ; approche dialogique. Il termine en donnant des conseils méthodologiques, tout en rappelant un point fondamental, à savoir qu'il ne faut pas trop attendre de l'école, celle-ci n'étant pas le seul acteur formateur dans la société. Dans son second article, complémentaire du premier, l'auteur s'intéresse à l'approche interprétative. Il rappelle les origines – dont il est intéressant de constater qu'elles sont liées à des études ethnographiques sur la religion en Grande-Bretagne –, et en détaille les trois principes clefs : représentation, interprétation et réflexivité, auxquelles s'ajoute l'édification. Comme exemple d'application, il expose brièvement le *Warwick RE Project*, sans donner de détails sur la réalisation concrète de ce projet : cet article n'en est pas moins suggestif et une invitation à se renseigner davantage. Dans ce qui pourrait être une conclusion de cette partie, F. Ouellet revient sur l'interaction entre l'éducation à la citoyenneté et celle à la religion. S'il ajoute quelques nouvelles données par rapport à son premier article, il reprend des idées que M. Milot et lui-même ont déjà exprimées au début du volume et, dans son propre cas, des paragraphes, répétitions qui auraient pu être évitées par des renvois, soulignant ainsi d'avantage la cohérence de l'ensemble.

4 La deuxième partie aborde la question des attentes des citoyens à travers deux articles d'acteurs sociaux venant d'horizons divers. J.P. Proulx présente le point de vue politique québécois, en revenant sur la position du Conseil supérieur de l'éducation dont il est le président. A. Daher, sociologue, dresse un tableau contrasté de la communauté musulmane du Québec avec ses attentes face à l'école, spécifiques et liées à certains principes musulmans et à la manière dont ils conçoivent la place de la

religion dans la société. La démarche positive et compréhensive de l'auteur invite à poser des questions analogues sur les attentes de communautés minoritaires dans d'autres pays occidentaux.

5 Dans la troisième partie, le questionnement sur l'éducation à la religion devient plus concret avec des propositions de quelques pistes mettant en œuvre une telle éducation. J. Ipgrave présente le projet *Building e-Bridges* qui développe une approche de dialogue interreligieux au niveau du primaire : il s'agit d'établir un dialogue entre des enfants issus de milieux différents surtout au moyen d'Internet mais aussi de rencontres. Ces dialogues, dont des exemples concrets sont donnés en annexe, portent sur des thèmes divers, religieux ou autres, et permettent de porter un regard positif sur l'autre. L'auteur insiste sur les retombées positives de ce projet. Sans présenter un projet spécifique, F. Ouellet définit les sept principes directeurs d'un programme d'éducation à la religion et invite à privilégier l'approche interprétative de R. Jackson en rappelant la nécessité d'avoir des enseignants compétents. Ces deux articles, malgré leur brièveté, présentent les premières pistes de réflexion pour tout groupe de travail voulant élaborer, localement ou à l'échelle nationale, un programme d'étude.

6 La question primordiale de la formation des enseignants, déjà évoquée ici et là dans quelques articles, fait l'objet de la dernière partie avec la contribution de S. Boudreau, qui s'inspire d'un mémoire écrit avec M. Aubert (donné en annexe). Il ne présente pas, en tant que tels, les principes de la formation, s'intéressant plutôt à ses défis : perception négative de la religion par les médias et les universitaires, analphabétisme religieux important parmi les candidats et précarité du statut de cet enseignement (dans le contexte québécois). La postface de J. Berthelot conclut le volume en rappelant la nécessité des changements.

7 L'ensemble de ces contributions apporte un éclairage intéressant sur la question de l'éducation à la religion. Avec la présentation simultanée de la situation dans trois pays, il propose plusieurs éléments suggestifs pour engager une réflexion à renforcer par des lectures données dans la bibliographie de chaque article.